

SÉANCE AJOURNÉE
29 juillet 2010

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 29 juillet 2010, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no : 2
Denis Tremblay	cons. au poste no : 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no : 5

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

Est absent de la présente assemblée

Marc-André Gendron cons. au poste no: 6

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 30 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Adoption de l'ordre du jour

357-07-2010

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration

1.1 Commission de toponymie (M. Bélaïr)

2. Ressources Financières

2.1 État des activités financières au 30 juin 2010

2.2 Transferts de budget

2.3 Fondation médicale des Laurentides

2.4 Subvention mono-industrielle

3. Ressources Humaines

3.1 Suzanne Cloutier

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Barrage du Lac Paquette

5. Réseau routier, transport

5.1 Chemin Colibri

6. Gestion du territoire et du milieu

6.1 Aménagement du terrain en face de l'hôtel de ville

6.1.1 Soumission paysagement

6.2 Drainage chemin Charron et Centre Culturel et Communautaire

6.2.1 Description technique pour servitude

6.3 Soumission pour le gravier

6.4 Accès plages

6.5 Camp Maromac

7. Service à la collectivité

7.1 Culture

8. Période de question

9. Levée de l'Assemblée

ADOPTÉE

SÉANCE AJOURNÉE
29 juillet 2010

1. Administration
1.1 Commission de toponymie

358-07-2010 Il est proposé par Denis Desautels et résolu à l'unanimité de nommer l'ancien presbytère situé au 348 chemin de Val-des-Lacs au nom de la famille Bélair et qu'un goûter soit organisé le 9 septembre 2010 à cette occasion.

ADOPTÉE

2. Ressources Financières
2.1 État des activités financière

359-07-2010 Il est proposé par Denis Desautels et résolu à l'unanimité de déposer l'état des activités financières au 30 juin 2010.

ADOPTÉE

2.2 Transferts de budget

360-07-2010 Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'effectuer les transferts de budget numéros 2, 3, 9, 13, 15, 17, 19 et 20 au montant de 27 816 \$ tels qu'indiqués en annexes des présentes.

ADOPTÉE

2.3 Fondation médicale des Laurentides

361-07-2010 Il est proposé par Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de ratifier le don au montant de 50\$ à la Fondation médicale des Laurentides offert lors du décès d'un membre de la famille de M. Denis Desautels, conseiller.

ADOPTÉE

362-07-2010 Il est proposé par Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de ratifier le don au montant de 52.38 \$ à la Fondation médicale des Laurentides correspondant au montant dans la boîte de don à la réception de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE

363-07-2010 Il est proposé par Lise Tremblay et résolu à l'unanimité de faire un don au montant de 250 \$ à la Fondation médicale des Laurentides.

ADOPTÉE

2.4 Subvention mono-industrielle

364-07-2010 Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de faire valoir nos intérêts auprès de la MRC des Laurentides afin d'obtenir les montants que la Municipalité de Val-des-Lacs a droit. Copie conforme de la réponse du CLD des Laurentides sera annexée à la correspondance.

SÉANCE AJOURNÉE
29 juillet 2010

ADOPTÉE

3. Ressources Humaines

3.1 Suzanne Cloutier

3.1.1 Démission

365-07-2010

Il est proposé par madame Lise Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de Mme Suzanne Cloutier en tant que responsable des loisirs à compter du 9 septembre 2010.

ADOPTÉE

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Barrage du Lac Paquette

Aucune décision sous cette rubrique

5. Réseau routier, transport

5.1 Chemin Colibri

Aucune décision sous cette rubrique

6. Gestion du territoire et du milieu

6.1 Aménagement du terrain en face de l'hôtel de ville

6.1.1 Soumission

366-07-2010

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de madame Andréanne MacCarthy pour un montant de 3 000 \$ taxes en sus pour la planification de l'aménagement paysager du parc municipal au 330 chemin de Val-des-Lacs selon la soumission en date du 15 juin 2010 correspondant à 60 heures à un taux de 50 \$ l'heure.

ADOPTÉE

6.2 Drainage chemin Charron et centre culturel et communautaire

Aucune décision sous cette rubrique

6.2.1 Description technique pour servitude

Aucune décision sous cette rubrique

6.3 Soumission pour le gravier

367-07-2010

Il est proposé par Denis Desautels et résolu à l'unanimité d'obtenir des soumissions par appel d'offres publics pour 2 800 tonnes de gravier pour les chemins de Val-des-Lacs dans le secteur des numéros civique 600 à 830.

ADOPTÉE

6.4 Accès plages

SÉANCE AJOURNÉE
29 juillet 2010

368-07-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de faire parvenir une correspondance aux Centre de vacances et de plein air le P'tit Bonheur afin de s'enquérir de la possibilité que les résidents de Val-des-Lacs puissent avoir accès à la plage durant la période estivale.

ADOPTÉE

6.5 Camp Maromac

369-07-2010

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin et résolu à l'unanimité de faire parvenir une correspondance aux nouveaux propriétaires du Camp Maromac afin qu'ils puissent faire connaissance avec le conseil et d'échanger sur leurs activités dans notre Municipalité.

ADOPTÉE

7. Service à la collectivité

7.1 Culture

Aucune décision sous cette rubrique

8. Période de questions

9. Levée de l'assemblée

370-07-2010

Il est proposé par monsieur Denis Desautels et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée Il est 11 h 25.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maïresse

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général